



MB/XP, Philippeville, le 12 avril 2023

Commune d'ANHÉE, PCDR

Compte-rendu du GT BiodiverCité du 11 avril 2023

Administration communale - Anhée

Principaux acronymes :

- *CLDR* = *Commission Locale de Développement Rural*
 - *FRW* = *Fondation Rurale de Wallonie*
 - *GT* = *Groupe de Travail*
 - *ODR* = *Opération de Développement Rural*
 - *PCDN* = *Plan Communal de Développement de la Nature*
 - *PCDR* = *Programme Communal de Développement Rural*
-

Introduction

Les agents de la FRW accueillent les participants et ouvrent la séance.

Ce GT, mis en place à la demande de la CLDR, se réunit pour la 3^{ème} fois.
L'assemblée est composée de 9 personnes :

- *L'échevine de l'Environnement et du PCDN : Mme Anne FAELES*
 - *Des bénévoles du PCDN¹*
 - *Des membres de la CLDR volontaires*
 - *Des personnes extérieures, « personnes-ressources »*
 - *L'agent-relais communal : Mme Françoise WINDESHAUSEN*
 - *2 agents de la FRW.*
- ⇒ Voir liste complète en **annexe 1**.

L'ordre du jour de la séance comprend les points suivants :

1. *Rappel du Contexte*
2. *Projets inspirants*
3. *Brainstorming « actions Nature », en vue de l'appel à projets BiodiverCité 2023 et définition de priorités*
4. *Divers et suites*

¹ Pour plus d'informations : <http://pcdnanhee.blogspot.com/> et <https://www.facebook.com/groups/105948577737043/>

1. Rappel du contexte

Les agents de la FRW rappellent le rôle de la CLDR et de la FRW (<https://www.frw.be/>) .

Pour les personnes moins familiarisées au concept de PCDR, quelques éclaircissements sont apportés. Et les pages du site communal dédiées au PCDR sont évoquées pour obtenir plus d'informations :

<https://www.anhee.be/ma-commune/participation-et-citoyennete/p-c-d-r-1>

Les agents de la FRW rappellent également le rôle poursuivi par ce GT :

- 1- *Nourrir la réflexion en matière d'actions Nature et déterminer des priorités en la matière*
- 2- *Proposer des intitulés de fiches-actions à déposer dans le cadre du prochain appel à projets BiodiverCité (2023)*
- 3- *Etre attentif aux réflexions et actions des bénévoles du PCDN*
- 4- *S'assurer de répondre à la demande de réunion citoyenne annuelle.*

Des éléments du futur appel à projet sont présentés :

- Le calendrier établi par la Ministre TELLIER
 - Les 9 thématiques
 - Quelques points d'attention et évolutions.
- ⇒ Cf. montage Powerpoint en **annexe 2**

Il est demandé si, pour les sablonnières, ce sont des entreprises privées qui sont mises à contribution. Il est confirmé que c'est bien le cas. Il faut en tout cas que des factures soient produites pour les déclarations de créances et l'obtention *in fine* de subsides.

Le concept d'expert local (pour la pose de nichoirs) n'est pas totalement compris car peu défini.

⇒ Cette remarque sera transmise à la Cellule *BiodiverCité* de la FRW afin d'en savoir plus.

Par exemple, un membre de Natagora semble être un expert local. Quid d'une personne « indépendante » reconnue localement comme détenant une certaine expertise dans le domaine ? (à nouveau il faut qu'une facture puisse être produite). S'en suivent des discussions sur la présence d'hirondelles chez les particuliers et l'observation de chauves-souris. Il est indiqué en séance qu'un groupe de travail de Natagora coordonne les actions de surveillance.

Pour plus d'informations : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/inventaires.html?IDC=3979>

Une participante ne comprend pas pourquoi on parle d'« appel à projets » alors qu'il n'y a pas de sélection à effectuer parmi les dossiers présentés. Il faudrait plutôt effectivement parler de droit de tirage pour les diverses éditions de *BiodiverCité*.

Une autre participante regrette que le budget alloué à la sensibilisation soit diminué de 1.000 €. Les 2.500 € initialement prévus lui semblaient déjà insuffisants. La sensibilisation des enfants est discutée avec le gain de temps que cela représente (en quelque sorte, on prévient plutôt que guérir).

2. Projets inspirants

Afin de ne pas influencer les participants, les réflexions des 2 premières réunions du GT ne sont pas rappelées (mais peuvent être considérées pour le brainstorming si elles sont toujours pertinentes). Les Agents de la FRW détaillent quelques exemples de projets inspirants pour les 9 thématiques précédemment listées.

⇒ Cf. montage Powerpoint en **annexe 2**

Les participants sont informés des avancées des projets retenus dans le cadre de l'appel à projets BiodiverCité 2022. Il leur est ainsi possible d'imaginer des développements ultérieurs aux projets initiés ou qui seront prochainement mis en œuvre.

Françoise WINDESHAUSEN fait d'abord savoir que les actions retenues dans le cadre de BiodiverCité 2021 peuvent se concrétiser sur une période prolongée d'un an. Elle détaille les avancées comme suit pour les projets 2022 :

- Le Grand Pâchis à Bioul : le projet a été prévu en 2 étapes (appel à projet 2021 et 2022). La mise en œuvre est espérée pour ce mois d'août. Des aménagements sont aussi attendus via l'appel à projet *Trame verte et bleue*.
- Volet plantations : mises en œuvre au rucher de Salet, sur la place de Denée et au niveau de plaines agricoles. Des disparitions et vols sont malheureusement à déplorer.
- Verdurisation des cimetières : besoin de mise en conformité des aires de dispersion préalablement à ce projet. Des travaux d'aménagements sont donc à programmer tout comme des terrassements pour l'érection de colombariums. C'est plus complexe qu'il n'y paraît. Des commentaires sont faits sur le besoin de changement des mentalités au niveau des entretiens et fauches des espaces verts ou verdurisés. Il est ajouté que les cimetières ne connaissent déjà plus de pulvérisation.
- Le Petit bois à Anhée : des arbres malades ont été abattus par nécessité (sécurité). Des plantations y sont prévues en collaboration avec le DNF et en considérant les meilleures espèces au vu des changements climatiques. Les plantations devraient avoir lieu cet automne avec pour but de permettre la déambulation ; le résultat sera bien différent de ce qui préexistait.

3. Brainstorming et définition de priorités

Les participants sont ensuite invités à travailler en sous-groupes. Deux sous-groupes de respectivement 3 et 4 personnes sont formés. Leur travail consiste à définir une série d'actions en lien avec les thématiques de l'appel à projets, en s'inspirant des projets passés en revue et/ou des réflexions antérieures (qui figuraient dans les C/R de la 1^{ère} et de la 2^{ème} réunions).

Un document de travail est remis à chaque sous-groupe. Le secrétaire est invité à le compléter avec : un intitulé descriptif (quelques mots pour comprendre la volonté, le but), une localisation, une liste de partenaires éventuels et une estimation des coûts (léger, < ou > à 5.000,00 €).

Un second temps de travail en sous-groupes est proposé, afin de définir des priorités dans les actions identifiées.

Chaque sous-groupe doit se mettre d'accord sur 3 actions prioritaires et répartir 10 points entre ces 3 actions (en donnant le plus de points au projet considéré comme plus prioritaire).

Trois critères sont proposés pour prioriser les actions et restent affichés à l'écran durant le travail. Il s'agit de :

- L'impact escompté sur la nature/la biodiversité (projet impactant)
- Les partenaires (identification des moyens humains/porteurs de projet)
- Le coût financier (léger, < ou > à 5.000,00 €)

Une mise en commun est ensuite effectuée, chaque rapporteur présentant à tour de rôle l'action qui a remporté le plus de points dans son sous-groupe, et ainsi de suite pour les 3 actions priorisées.

Afin que les participants puissent prendre connaissance des projets non-prioritaires du sous-groupe dont ils n'étaient pas membres et que l'agent-relais puisse disposer de toutes les propositions, l'ensemble des informations collectées est retranscrit ci-dessous.

Résultats du 1^{er} sous-groupe :

Actions prioritaires :

	Intitulés	Localisations	Partenaires	Coûts approximatifs	Points
1	Restauration du Petit bois à Anhée avec création d'une mare (alimentée par le ruisseau existant)	Petit Bois / Carrefour rue Bauchau	Entreprises / DNF	€€	4
2	Balisage de la Corne de Warnant et le sentier des Lapins ²	Warnant, vallée de la Mollignée	SI Anhée / Tous à Pied	€	3
3	Revaloriser la sensibilisation envers les enfants (potagers, jours blancs)		Institutrices / Bénévoles du PCDN / Natagora / Réseau RADIS / DNF	€	3

Autres actions proposées :

- Création d'une zone humide et d'un observatoire au niveau du site du Grand Pachis à Bioul.
- Réfection du pont au Chemin de Creute et Chemin des Carriers.
- Réfection de tous les chemins après débardage.
- Créer un cheminement en zone humide.
- Continuer les plantations au verger du Caillou (Anhée).
- Placer des nichoirs sur les bâtiments (notamment privés) sur l'ensemble du territoire communal, avec l'appui de Natagora (conseils pour les nichoirs et les planchettes).
 - ⇒ Les participants demandent si la pose de nichoirs (et planchettes) chez les particuliers pourrait être financée dans le cadre de BiodiverCité ou s'il faut se limiter aux bâtiments publics. Cette question sera transmise à la Cellule *BiodiverCité* de la FRW afin d'en savoir plus.
- Prévoir des plantes mellifères dans les cimetières.
- Lutter contre la renouée asiatique et la berce du Caucase.
- Lutter contre le raton laveur et l'ouette d'Égypte.
- Informer sur les plantations indigènes et les fleurs mellifères (auprès des propriétaires privés) notamment lors de nouvelles constructions.
- Proposer des plantes et fleurs à couper dans tous les cimetières pour fleurir les tombes, en commençant par Sosoye.
- Expliquer l'abandon de l'usage des pesticides dans les cimetières (dont le pourquoi de cette mesure) et le concept de cimetière « nature ».

² Chemin bien dégagé

Résultats du 2^{ème} sous-groupe :

Actions prioritaires :

	Intitulés	Localisations	Partenaires	Coûts approximatifs	Points
1	Poursuite du projet en cours au Petit Bois à Anhée. Avec une mare et des sentiers (pour les enfants à proximité)	Voir infos sous-groupe 1			4
2	Formation et sensibilisation des ouvriers (service public exemplatif pour le privé / compromis à trouver = gestion différenciée)		Adalia	€	3
3	Potager maraîchage en collaboration avec les écoles ³ (visée pédagogique). Projet intégré de production bio/raisonnée.		CPAS / Ecoles (cantines)		3

⇒ Concernant le 3^{ème} projet, une participante est à la recherche d'une parcelle de 30 ares. Ce projet est pointé comme intéressant notamment vu son volet pédagogique et nourricier.

Autres actions proposées :

- Baliser la Corne de Warnant.
- Sensibiliser les agriculteurs à la plantation, l'entretien et la pérennité des haies.
- Aménager des prairies fleuries.
- Proposer des balades à la population avec des ateliers « cuisine sauvage ».

4. Suites

L'agent-relais (Françoise Windeshausen) :

- 1) Vérifiera l'éligibilité des postes
- 2) Soumettra au Collège les résultats du GT : intitulés des fiches-actions proposées via BiodiverCité, leur éligibilité et les priorités
- 3) Complètera les fiches-actions BiodiverCité
- 4) Complètera le formulaire d'inscription (BiodiverCité 2023) en ligne, avant la date butoir, soit le 31 mai.

Le Collège :

Validera les fiches-actions BiodiverCité et au besoin les priorisera à nouveau (si le budget est dépassé)

Le GT BiodiverCité :

1. Les personnes présentes recevront le PV de la réunion.
2. Un retour de la réunion sera réalisé lors de la prochaine CLDR.

³ Besoin de s'assurer de la bonne réception de l'initiative par l'AFSCA. Exemple à considérer : Potager de la Hulle (CPAS de Profondeville)

Quelques nouveautés de l'appel à projet ont été évoquées au cours de la séance, à savoir :

- Les projets de sensibilisation sont plafonnés à 1.500 €.
- Ce qu'on appelle 'la trame noire' (démontage des câblages et projecteurs illuminant en contre-plongée des sites intéressants) est éligible.
- La formation du personnel communal sur une thématique nature par une association ou un expert sort de la thématique sensibilisation.
- Dorénavant la main-d'œuvre pour la gestion des Espèces Exotiques Envahissantes est éligible, mais nécessité d'une facture (-> pas par les ouvriers communaux).
- Possibilité d'obtenir des conseils en matière de haies auprès de 'Conseil'haies' où des conseillers ont été désignés afin d'aider les communes dans le cadre de la plantation de haies, arbres et arbres fruitiers. Les informations et contacts sont disponibles sur le site internet « yesweplant ».
- En ce qui concerne la Semaine de l'Arbre : Les communes s'engageant à commander et distribuer un minimum de 30% du nombre de plants produits sous les critères de la charte « Végétal d'ici » et qui bénéficient de cette appellation ont droit à un 'bonus' (une majoration de maximum 500€ sur le seuil des 2.000 euros alloués initialement à ce poste. Le seuil du montant attribué à l'achat de plants pour la distribution de la Semaine de l'Arbre passe alors à maximum 2.500 euros).

La FRW clôture la séance.

Secrétariat de la CLDR :

Fondation Rurale de Wallonie

Equipe Entre-Sambre-et-Meuse

Myriam BACHY et Xavier PAULY

Rue de France, 66

5600 Philippeville

Tél : 071 66 01 90

m.bachy@frw.be ou x.pauly@frw.be

Pour le secrétariat de la CLDR,
Myriam BACHY et Xavier PAULY,
Agents de développement

GT BiodiverCité Anhée du 11 avril 2023 - Présences			
Nom	Prénom	Signature	adresse e-mail
COLLES	Fabienne	Présente	fabienne.colles@one.be
FAELES-VAN ROMPU Echevine de l'Environnement, des Travaux, du PCDN	Anne	Présente	anne.faeles@skynet.be
HENRARD	Anne	Présente	henraranne@gmail.com
JACQUET	Philippe	Présent	jacquetphilippe@live.be
MARLIER	Michel	Présent	mmarlier45@gmail.com
VERHELST	Anne-Christine	Présente	achma.ve@gmail.com

WINDESHAUSEN	Françoise, éco-conseillère
BACHY	Myriam, agent FRW
PAULY	Xavier, agent FRW

Annexe 2 – Présentation *Powerpoint* utilisée en séance

Groupe de Travail « BiodiverCité »
Mardi 11 avril 2023- 19h30
Administration communale d'Anhée (place communale, salle du Conseil)

Ordre du jour de la réunion :

1. Rappel du Contexte
2. « Actions Nature » à proposer dans le cadre de l'appel à projets BiodiverCité 2023
3. Définition de priorités
4. Divers

 **BIO DIVER CITE**

Contact et inscription (pour le 05/04 au + tard) :
Service Environnement
082/69 86 20
environnement@anhee.be

1) Rappel du contexte


Rôle de la CLDR et de la FRW

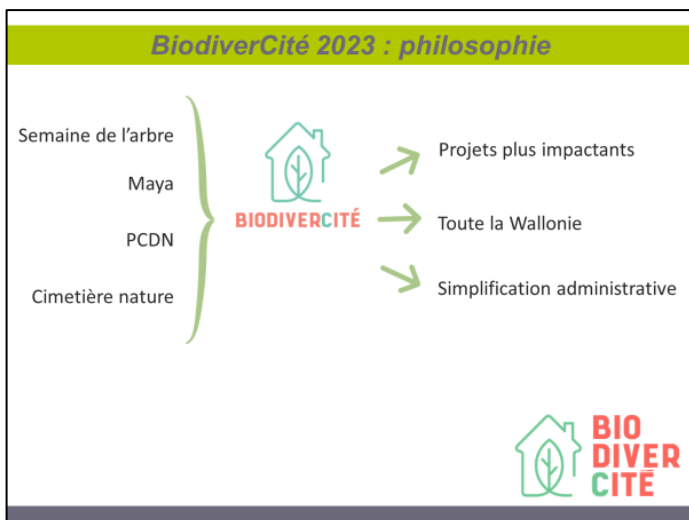
- **La CLDR** peut mettre en place des GT sur des thématiques qu'elle souhaite approfondir. Des « retours » de ces GT sont ensuite effectués en réunion plénière de la CLDR.
- **La FRW** peut aider au lancement de ces GT, en assurant l'animation et le secrétariat des premières réunions, puis elle laisse le GT travailler de manière autonome.
- **La Ministre Tellier** a confié à la FRW une mission d'accompagnement dans le cadre de son appel à projet. C'est aussi dans ce cadre que se tient ce GT.



Rôle du GT BiodiverCité

- **NOURRIR** la réflexion en matière d'actions « Nature » et déterminer des priorités en la matière
- **PROPOSER** les intitulés des fiches-actions à déposer dans le cadre du prochain appel à projets
- **ETRE ATTENTIF** aux réflexions et actions des bénévoles du PCDN
- **S'ASSURER** de répondre à la demande de réunion citoyenne annuelle



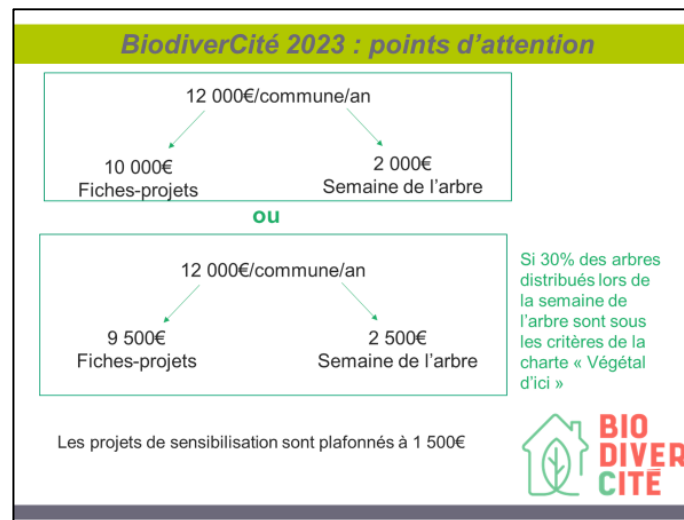
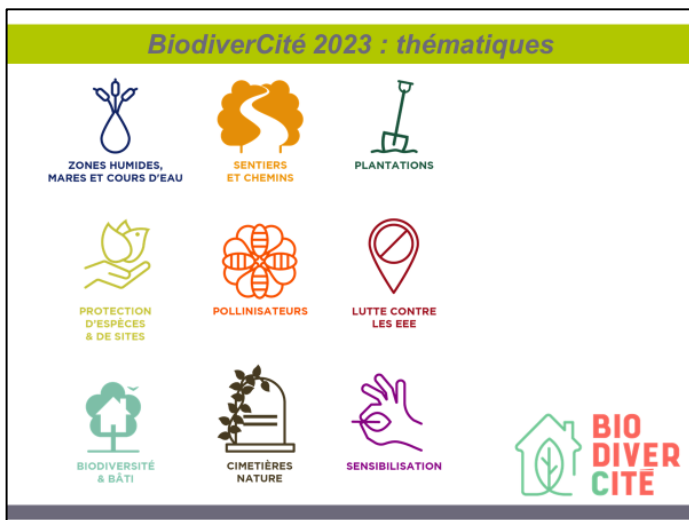


BiodiverCité 2023 : calendrier

27/02/2023 au 31/05/2023	Formulaire de demande de subvention accessible en ligne
De juin à août 2023*	Analyse des fiches-projets - compléments aux dossiers
Novembre 2023*	Notification de l'octroi de la subvention
01/01/2023 au 01/03/2025	Réalisation des projets**
23, 24, 30/11 ou 01/12/2024	Distribution de plants dans le cadre de la « Semaine de l'arbre » 2024
01/03/2025	Date limite pour l'introduction des déclarations de créance

* Dates communiquées à titre indicatif.
** Les projets dont la réalisation a eu lieu à partir du 1^{er} janvier 2023 peuvent être introduits, pour autant que ceux-ci respectent les conditions d'octroi et les postes éligibles du présent Vademecum.

BIO DIVER CITE



BiodiverCité 2023 : Fiche-Action

- Titre
- Descriptif
- Localisation du projet
- Objectif(s)
- Intérêt pour la biodiversité
- Intérêt pour la sensibilisation
- Partenaires et engagement
- Public(s) cible(s)
- Calendrier
- Promotion de l'action
- Budget détaillé
- Autre financement



COMMAUNE DE :

Fiche projet n° (option)

Titre de la fiche :
Descriptif :
Localisation du projet : Quartier(s) :
Intérêt(s) de l'action pour la biodiversité :
Intérêt(s) de l'action au niveau de la sensibilisation :
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :
Public(s) cible(s) :
Calendrier de réalisation de l'action :
Coût de promotion de l'action (si pertinent) :
Budget détaillé : à intégrer dans le tableau récapitulatif du budget (document associé)
Autre financement (si pertinent) :

2) Actions Nature à proposer : exemples de projets

Idées inspirantes



© Sablière Villers-Le-Bouillet

Restauration de milieux naturels



PROTECTION
D'ESPÈCES
& DE SITES

Idées inspirantes



Entretien de milieux
naturels



PROTECTION
D'ESPÈCES
& DE SITES

Idées inspirantes





**LUTTE CONTRE
LES EEE**

Opération de gestion des
balsamines de l'Himalaya

© Viroinval

Idées inspirantes





**ZONES HUMIDES,
MARES ET COURS D'EAU**

© PCDN Hamoir

Creusement de mare

Restauration d'une
mardelle

©André Wuidar - @Hobay

Idées inspirantes





**BIODIVERSITÉ
& BÂTI**

Renforcement de
population avec un
stratégie validée par une
expertise locale

Idées inspirantes





POLLINISATEURS

Prairie fleurie &
rénovation des murs en
pierres sèches

Idées inspirantes




SENTIERS
ET CHEMINS

Aménagement de sentiers au naturel

Idées inspirantes




SENSIBILISATION

Ateliers nature, matériel pédagogique, livres, conférences, etc.

Idées inspirantes




CIMETIÈRES
NATURE

Plantations

© Beuvechain – verdurisation du cimetière

Idées inspirantes




PLANTATIONS

Journée de l'arbre

- 2023 = haie antiérosive
- 2024 = arbres et arbustes indigènes

3) Brainstorming

Propositions d'actions

Définition d'actions :
 En lien avec une **thématique** de l'appel à projets

En **sous-groupes** : désignation d'un secrétaire/rapporteur

Avec : 30 à 40'




- un **intitulé** descriptif :
quelques mots pour comprendre la volonté, le but
- une **localisation**
- une liste de **partenaires** éventuels
- une estimation des **coûts** : léger, < ou > à 5.000,00 €

GT BiodiverCité – Anhée – 11 avril 2023

BIO DIVER CITÉ

Travail en sous-groupes

Proposition d'actions relatives aux thématiques

Thématiques	Intitulé	Localisation	Partenaires	Coûts approximatifs	Priorité
 ZONES HUMIDES, MARES ET COURS D'EAU				<input type="checkbox"/> € : très faible <input type="checkbox"/> €€ : + 5.000 € <input type="checkbox"/> €€€ : + 5.000 €	
				<input type="checkbox"/> € : très faible <input type="checkbox"/> €€ : + 5.000 € <input type="checkbox"/> €€€ : + 5.000 €	
				<input type="checkbox"/> € : très faible <input type="checkbox"/> €€ : + 5.000 € <input type="checkbox"/> €€€ : + 5.000 €	
 SENTIERS ET CHEMINS				<input type="checkbox"/> € : très faible <input type="checkbox"/> €€ : + 5.000 € <input type="checkbox"/> €€€ : + 5.000 €	
				<input type="checkbox"/> € : très faible <input type="checkbox"/> €€ : + 5.000 € <input type="checkbox"/> €€€ : + 5.000 €	
				<input type="checkbox"/> € : très faible <input type="checkbox"/> €€ : + 5.000 € <input type="checkbox"/> €€€ : + 5.000 €	
 PLANTATIONS				<input type="checkbox"/> € : très faible <input type="checkbox"/> €€ : + 5.000 € <input type="checkbox"/> €€€ : + 5.000 €	
				<input type="checkbox"/> € : très faible <input type="checkbox"/> €€ : + 5.000 € <input type="checkbox"/> €€€ : + 5.000 €	
				<input type="checkbox"/> € : très faible <input type="checkbox"/> €€ : + 5.000 € <input type="checkbox"/> €€€ : + 5.000 €	


4) Définition de priorités

Priorisation

Critères proposés pour prioriser les actions :

- **L'impact** escompté sur la nature/la biodiversité (projet impactant)
- **Les partenaires :** (identification des moyens humains/porteurs de projet)
- **Le coût** financier (léger, < ou > à 5.000,00 €)

Priorisation des actions



Verger, haies et jardins au naturel

PROJETS

1. Plantation d'un verger communautaire 3
2. Plantation de haies, de vives dans les plots-bandes 3
3. Formation/sensibilisation des jeunes à l'écologie et à l'agriculture locale, à l'écologie, la forêt
4. Charte "jardins sans pesticides" 6
5. Potager scolaire pédagogique 3
6. Plantation de haies en bordure de bosquets agricoles 4
7. L'entretien à la coupe et à la conduite des arbres-jardins 5

Travail en 2 ou 3 sous-groupes :

- se mettre d'accord sur **3 actions** prioritaires
- répartir **10 points** entre ces 3 actions
- préciser qui dans le groupe serait prêt à participer à la mise en œuvre

10'

Retour et précisions (pour chaque action priorisée)

- **Intitulé** complet de l'action (en commençant par celle qui a récolté le plus de points)
- **Localisation** précise
- **Partenaires :**
 - Porteur principal*
 - Autres personnes prêtes à s'investir*
- **Coût approximatif :** € = très faible
 €€ = < 5.000 €
 €€€ = > 5.000 €

Priorisation

Sous-groupe n°1 :

	Intitulés	Localisations	Partenaires	Coûts approximatifs	Points
1					
2					
3					

Priorisation					
Sous-groupe n°2 :					
	Intitulés	Localisations	Partenaires	Coûts approximatifs	Points
1					
2					
3					

5) Divers et suites

Divers



Suites

L'agent-relais (Françoise) :

- 1) Vérifie l'éligibilité des postes
- 2) Soumet au Collège les résultats du GT : intitulés des fiches-actions proposées via BiodiverCité, leur éligibilité et les priorités
- 3) Complète les **fiches-actions** BiodiverCité
- 4) Complète le **formulaire d'inscription** (BiodiverCité 2023) en ligne, avant la date butoir.

Le Collège :
Valide les **fiches-actions BiodiverCité** et au besoin les priorise à nouveau (si le budget est dépassé)

Le GT BiodiverCité :
Les personnes présentes recevront le **PV** de la réunion.
Un **retour** de la réunion sera réalisé lors de la prochaine **CLDR**.

Rappel des résultats du dossier introduit en juin 2022

5 fiches-actions acceptées :

- ✓ Plantations en espaces publics
- ✓ Aménagement du site du Grand Pachis à Bioul
- ✓ Verdurisation des cimetières
- ✓ Aménagement du Petit Bois à Anhée
- ✓ Journée de l'arbre 2023



Merci pour votre collaboration !

